

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20093317

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

04 AOUT 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : **0438 948 655**

Nom

(en entier) : **GARAGE MICHEL LEFEBVRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **5, RUE DU VICINAL B-7620 BRUNEHAUT**

**Objet de l'acte : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28
JUILLET 2020 - MODIFICATION ADRESSE SIEGE SOCIAL**

Délibération et décision :

1. Modification du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 1, Rue du Paradis B-7621 Lesdain avec effet au 28/07/2020

2. Divers

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale est clôturée à 09:30 après que toutes les personnes présentes ont pris connaissance du présent procès-verbal et déclarent en accepter le contenu et les termes en apposant leur signature sur le présent procès-verbal.

L'Administrateur-délégué,
Legrain Pierre

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).